

DOSSIER PALISSAGE

GÉNÉRALITÉS Le palissage revêt une importance fondamentale dans l'installation et la conduite de la vigne. Expert sur le sujet, Jean-Marie Leclercq donne quelques clés pour réussir cette étape.

Comme tout investissement, le palissage se raisonne

Le sujet de prédilection de Jean-Marie Leclercq, c'est le palissage. Conscient de l'importance de cette étape dans l'installation et la conduite de la vigne, il a créé en 2010 un cabinet de conseils et d'expérimentations exclusivement dédié à cette pratique. «*Mon ambition est de rester neutre, de réaliser des expérimentations précises pour apporter des recommandations scientifiques basées sur la physique et non l'empirisme*», annonce-t-il. Il propose notamment de conseiller les viticulteurs, les maisons de champagne, les distributeurs, etc., au travers de formations (voir encadré associé).

Passer du temps

Pour Jean-Marie Leclercq, le principe fondamental à avoir en tête est que «*le palissage se raisonne, au même titre que tout autre investissement*». Car «*il faut mieux passer du temps avant l'installation de son palissage plutôt que d'en perdre tout au long de la durée de vie de sa plantation*». Le spécialiste insiste sur le fait que «*pour obtenir une bonne qualité de raisin, bien palisser est primordial*». Cette étape, qui consiste à maintenir les sarments sur un axe vertical pour les exposer à la lumière, conditionnera en effet toute la réussite de la conduite de la vigne.



Pour Jean-Marie Leclercq de C.E.P - Consulting, «*il faut mieux passer du temps avant l'installation de son palissage plutôt que d'en perdre tout au long de la durée de vie de sa plantation*».

Évaluer les contraintes de chacun

Pour bien palisser, il faut se poser les bonnes questions. «*Avant toutes commandes d'équipements, il faut prendre en compte toutes les contraintes propres à son exploitation*», préconise Jean-Marie Leclercq. Le viticulteur doit étudier les contraintes liées à la vigne (les règles de l'AOC, sa densité, sa hauteur foliaire, etc.), celles liées

à la parcelle (type de sol, exposition, pente, etc.). Mais aussi, il doit analyser les contraintes propres à la conduite de la vigne, autrement dit ce qui touche à la mécanisation (pré-taillage, rognage, etc.). Doivent également être prises en compte les contraintes liées au viticulteur (aspect trésorerie, main-d'œuvre, esthétique, etc.). Sans oublier les contraintes environnementales comme l'évaluation du critère dégradabilité/ durabilité des produits, ou encore le calcul du bilan carbone.

Véritable réflexion

«*En analysant toutes ces contraintes, le viticulteur réglera son curseur et définira les caractéristiques des éléments de palissage qui correspondent le mieux*», estime le dirigeant de C.E.P - Consulting. Il n'y a pas de solution universelle. Chaque situation engendrera un raisonnement et donc un investissement particulier. «*Le viticulteur devra également se poser une autre question : qu'est-ce que le produit peut encaisser ?*». Il devra ainsi analyser pour chaque élément présent sur le marché (les piquets, les fils, etc.) ses caractéristiques, ses contraintes mécaniques, son comportement face aux conditions climatiques. Une fois toutes ces questions posées et leurs réponses données, le viticulteur pourra concevoir son installation. «*Il ne doit pas investir par habitude ou en recherchant un prix, mais en ayant mené une véritable réflexion*», résume Jean-Marie Leclercq qui reproche que «*beaucoup aillent chez leur distributeur pour s'équiper en ne tenant compte que du prix*». Le cas du piquet est le meilleur exemple : «*si les piquets sont vendus à des prix différents, c'est parce que la qualité, la matière première, la durabilité et donc les résistances diffèrent*», observe-t-il. Les piquets, ils les testent avec une méthodologie précise

SE FORMER : UNE CLÉ POUR RÉUSSIR

■ C.E.P - Consulting propose de former les viticulteurs au palissage. Ces formations s'articulent autour de plusieurs axes : un technique qui permet de prendre en compte tous les aspects mécaniques et qualitatifs pour choisir les matériaux. Un axe pratique aide à mettre en place son palissage en respectant les règles physiques de pose. Et enfin, un axe économique conseille dans le choix des solutions, en prenant en compte le prix des matériaux et le coût des travaux (pose, réparation). «*Le palissage est un investissement, cela implique d'évaluer le coût des produits mais aussi les temps de travaux (comme le temps de pose) pour raisonner son choix*», commente Jean-Marie Leclercq qui part toujours de critères scientifiques pour étayer ses propos. «*Je teste tous les produits en laboratoire et/ ou sur le terrain pour bien connaître les différents éléments (piquets, fils, etc.) et mesurer leur résistance*», annonce le dirigeant de C.E.P - Consulting. Il estime que «*c'est en connaissant les limites d'utilisation que l'on peut bien conseiller*». Jean-Marie Leclercq est capable de proposer des formations sur mesure et en Champagne, il a déjà assuré des sessions chez différents clients. Parmi eux, le Centre vinicole-Champagne Nicolas Feuillatte. «*Nous proposons à nos adhérents des formations sur le matériel de palissage depuis 2011. Et en moyenne, une vingtaine de participants y assiste*», commente Christophe Didier, responsable relations vignoble chez Feuillatte. La coopérative, soucieuse d'accompagner les viticulteurs dans leur quotidien, a pris conscience des contraintes qu'ils rencontraient et de l'appui technique dont ils avaient besoin. «*Ils peuvent gagner du temps et il est nécessaire de leur apporter matière à réflexion pour qu'ils raisonnent au mieux cet investissement, qu'ils l'optimisent*», analyse Christophe Didier, qui a même vu certains des viticulteurs assister plusieurs fois à la formation.

et scientifique : il mesure l'épaisseur du revêtement, teste la traction jusqu'à la torsion, etc. «*Cet équipement est particulièrement important donc il faut le choisir en toute connaissance de cause, puis l'installer dans le sens du rang, en l'orientant là aussi après analyse sur le terrain, en fonction du vent et du sens de la pousse du végétal*».

Toute cette réflexion amènera le viticulteur à choisir en premier lieu son mode de relevage, puis ses piquets de rang, le fil porteur, puis les autres fils et enfin l'ensemble de tête (le piquet de tête, l'amarre et le fil d'amarre). En suivant cet ordre, il pensera de manière raisonnée son palissage avec toutes les contraintes. A bon entendre.

Anne Rolin



Un raisonnement s'impose pour que la vigne se développe au mieux.



«*Si les piquets sont vendus à des prix différents, c'est parce que la qualité, la matière première, la durabilité et donc la résistance diffèrent*», estime Jean-Marie Leclercq, expert en palissage de la vigne.